

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Fixation du
nombre des
Adjoints

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 22 Août 2024

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 25
▪ représentés : 8
▪ absent : 0

Date de l'envoi et
de l'affichage de la
convocation :
14 août 2024

Date de
l'affichage à la
porte de la
Mairie et
publication sur
le site internet :
12/09/2024

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

#signature2#

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux du mois d'août, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Régine BOURGADE, en qualité de doyenne, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : Madame Régine BOURGADE, Maire, Monsieur Laurent SUAU, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Monsieur Alain COMBES, Adjoints, Madame Ghalia THAMI, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Raoul DALLE, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Sonia NUNES VAZ, Madame Catherine THUIN, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Francis DURSAPT, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Par procuration : Monsieur Jean-François BERENGUEL (Madame Régine BOURGADE), Madame Elizabeth MINET-TRENEULE (Monsieur Vincent MARTIN), Madame Marie PAOLI (Monsieur François ROBIN), Adjoints, Monsieur Christophe LACAS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Madame Stéphanie MAURIN (Madame Betty ZAMPIELLO), Monsieur Francisco SILVANO (Monsieur Thierry JACQUES), Monsieur Nicolas ROUSSON (Monsieur Laurent SUAU), Madame Fabienne HIERLE (Monsieur Bruno PORTAL), Conseillers Municipaux.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient, conformément à la loi, de fixer le nombre des adjoints qui seront appelés à participer activement à la gestion de la Commune. Elle propose la création de 9 postes d'adjoints.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, avec 26 voix pour, 4 abstentions et 3 voix contre, **DECIDE** la création de 9 postes d'adjoints.

Pour extrait conforme,
Fait à Mende,
Le Maire,
Régine BOURGADE

#signature1#

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr